N	//AND	AT DE P	RÉ	LÈ	VE	ME	:NT	S.	Ε.	P.A	۱.												
RUM:																							
		Cadre	ráca	arv <i>i</i> ć	5 À I	ľad	mir	ictr	oti	on													
		Caule	1626	21 VE	zai	au	111111	IISII	au	OH										$\top$			
									l								<u> </u>						
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le TRÉSOR PUBLIC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du TRÉSOR PUBLIC.  Vous bénéficiez du droit à être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre									IC	)EN							ER :	<u>SE</u>	PA				
compte pour un prélèvement auto	risé.			ſ																			
DÉSIGNATION DU TITULAIRE DU	COMPT	E A DÉBIT	ER							DÉS	SIG	NA	TIO	ΝI	DU	CR	ÉΑ	NC	IER				
Nom et prénom :																							
Adresse :											7	ΓRI	ÉS	OR	l Pl	JB	LIC	;					
Code postal : Ville : Pays :										S	erv PL	irie vice AC	Э С Е [	e C ant DE	OL tine	JL( e/G	e DGN ard AIR GNI	eri NE	е				
	DÉ	SIGNAT	ION	DU	) C	OM	PT	ΕÀ	D	ÉΒ	ITE	ΞR											
Clé IBAN Code Band	que	Со	de C	Guid	che	t				N	um	nér	0 0	le	СО	mp	te			Т	Clé	RI	В
													В	IC						<u> </u>	,		
																				(			)
NOM ET ADRESSE DE LA BA	NQUE	:																					
<u>Type de paiement</u> : ⊠Paiement récurrent/répétiti							if	□Paiement ponctuel															

Signé à :

Le:

Merci de joindre à ce mandat votre relevé d'identité bancaire (au format IBAN BIC)

Signature:

<u>Rappel</u>: En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par le TRÉSOR PUBLIC. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend avec le TRÉSOR PUBLIC.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec le client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.